



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

# Les chiffres-clés de la Justice

1203456987123650147102312587871020133  
0114789652314789502369874112365402336  
9874112326698411256223688874441225332  
1236987325477896523697412369741123236  
9874562136987456321478955693211777885  
4123389876543698741236987541236985214  
7863265147486589652378951236978745511  
3339987456321456320258971112333000014  
4778554455217456321145565478912478456  
7133874127114748658965237895123697874  
5511333998745632145632025897521233300  
0014477855445521145632114556547891247  
3339987456321456320258971112333000014  
8456713387415511333998745637456745612  
0114789652314789502369874112365402336  
9874112326698411256223688874441225332

**Octobre 2007**

Secrétariat général  
Direction de l'Administration générale et de l'Équipement  
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation

---

Directeur de la publication

**Rémy Heitz**

Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement

---

Coordination

**Alain Marais**

Sous-directeur de la Statistique, des Études et de la Documentation

---

Réalisation

**Odile Timbart**

**Annette Jacgert**

---

Maquette

**Denis Toussaint**

---

---

Diffusion

**Direction de l'Administration générale et de l'Équipement**

**Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation**

---

**Ministère de la Justice**

# **Les chiffres-clés de la Justice**

**Secrétariat général**  
**Direction de l'Administration générale et de l'Équipement**  
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation

13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01  
Tél. 01 44 77 66 27  
Télécopie : 01 44 77 66 50

---

ISBN 978-2-11-097404-4

© Justice 2007

## Sommaire

### Chiffres

Les chiffres-clés	4
Les moyens	6
Les juridictions	8
La justice civile	10
La justice pénale	14
La justice des mineurs	20
L'administration pénitentiaire	26
La justice administrative	31
L'aide juridictionnelle	33
L'indemnisation en matière de détention provisoire	35
L'indemnisation des victimes d'infractions	35
L'accès au droit	36
Les auxiliaires de la Justice	36

### Cartes

Découpage judiciaire de la France	8
Centres éducatifs renforcés, centres de placement immédiat et centres éducatifs fermés	23
Établissements pénitentiaires	26
Cours administratives d'appel et tribunaux administratifs	32
Liste des sigles et abréviations	37

# LES CHIFFRES-CLÉS

## Budget 2007

6,25 Milliards d'euros

## Effectifs budgétaires 2007

72 023 Agents

## Implantations immobilières en 2007

5 867 000 m<sup>2</sup>

---

## Juridictions de l'ordre judiciaire [y compris les collectivités d'outre-mer et territoriales]

- 1 Cour de cassation
- 35 Cours d'appel
- 2 Tribunaux supérieurs d'appel
- 181 Tribunaux de grande instance [dont 37 à compétence commerciale]
- 5 Tribunaux de première instance [dont 3 à compétence commerciale]
- 156 Tribunaux pour enfants
- 116 Tribunaux des affaires de sécurité sociale
- 475 Tribunaux d'instance et tribunaux de police
- 271 Conseils de prud'hommes
- 6 Tribunaux du travail
- 185 Tribunaux de commerce

## Juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'État
  - 8 Cours administratives d'appel
  - 36 Tribunaux administratifs
- 

## Activité des juridictions en 2006

### ■ Justice civile

- 2 414 585 Décisions en matière civile et commerciale
  - dont 238 519 référés*
- 201 430 Affaires réglées par les juridictions administratives

### ■ Justice pénale

- 1 153 343 Décisions en matière pénale
- 9 622 121 Amendes forfaitaires majorées
- 4 960 284 Affaires traitées par les parquets
- 1 525 114 Affaires poursuivables
  - dont 1 226 255 affaires poursuivies*
  - ou ayant donné lieu à procédure alternative ou composition pénale*

**Taux de réponse pénale : 80,4 % [ 77,9% en 2005 ]**

## Justice pénale [suite]

**970 697 Condamnations** [y compris compositions pénales] **prononcées pour :**

- 3 385 crimes
  - 620 391 délits
  - 30 453 contraventions de 5<sup>e</sup> classe
  - 316 468 contraventions des quatre premières classes
- 

### ■ Justice des mineurs

#### □ Activité des parquets en 2006

- 174 533 Affaires traitées mettant en cause des mineurs
  - 148 592 Affaires poursuivables mettant en cause des mineurs
- Taux de réponse pénale : 87,2%** [ 85,5 % en 2005 ]

#### □ Activité des juges des enfants en 2006

- 105 329 Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi
- 85 596 Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi
- 22 470 Familles faisant l'objet d'une tutelle aux prestations sociales

#### □ Activité des établissements de la Protection judiciaire de la jeunesse

- 636 Unités du secteur public
  - 1 377 Établissements du secteur associatif habilité
- 451 553 Mesures en cours au 31 décembre 2006
- 170 902 secteur public
  - 208 583 secteur associatif habilité
  - 72 068 aide sociale à l'enfance
- 

## Administration pénitentiaire

- 190 Établissement pénitentiaires
  
  - 50 557 Places au 1<sup>er</sup> juillet 2007
  - 61 780 Détenus [écroués] au 1<sup>er</sup> juillet 2007
  - 86 594 Entrants en prison en 2006
  - 85 713 Sortants de prison en 2006
  
  - 145 675 Personnes prises en charge  
en milieu ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2007
- 

## Aide juridictionnelle en 2006

- 904 961 Admissions à l'aide juridictionnelle
  - 515 420 Admissions sur contentieux civils et administratifs
- part des affaires avec aide juridictionnelle dans les procédures civiles : 20,7 %  
en 2005 : 20,4 %
- 389 541 Admissions sur contentieux pénaux
- part des affaires avec aide juridictionnelle dans les procédures pénales : 43,2 %  
en 2005 : 41,4%
- 

Sauf mention contraire, les chiffres d'activité sont relatifs à la France métropolitaine et aux départements d'outre-mer

# LES MOYENS

## Le budget de la justice

Crédits inscrits en Loi de finances initiale [LFI]	Montants [Mo Euros]		Évolution [%] 2007/06
	2006 <sup>1</sup>	2007 <sup>2</sup>	
<b>Crédits de paiement [Mo d'euros]</b>	<b>5 980,26</b>	<b>6 254,50</b>	<b>+ 4,6</b>
Dont dépenses de personnel	3 544,79	3 684,57	+ 3,9
<b>Répartition par programme</b>			
Justice judiciaire	2 505,77	2 596,77	+ 3,6
Administration pénitentiaire	2 130,70	2 240,76	+ 5,2
Protection judiciaire de la jeunesse	735,80	796,34	+ 8,2
Accès au droit et à la justice	344,17	341,99	- 0,6
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés	263,82	278,64	+ 5,6
<b>Autorisations d'engagement [Mo d'euros]</b>	<b>6 925,83</b>	<b>7 085,67</b>	<b>+ 2,3</b>
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État – crédits de paiement – [ en % ]	2,25	2,34	

1. Source : Loi de Finances 2006 – Farandole au 15/09/06

2. Source : Loi de Finances 2007 – Farandole au 10/01/07

## Frais de justice - Aide juridictionnelle

	Montants [Mo Euros]	Évolution [%]	
	2006 *	2006/2005	2007/2006 **
<b>Frais de justice</b>	<b>379,42</b>	<b>- 22,1</b>	<b>+ 2,0</b>
Frais de justice criminelle, correctionnelle et de police [Frais d'expertise, indemnités payées aux huissiers, aux jurés, aux témoins, frais postaux, ...]	262,37	- 30,4	
Frais de justice civile et commerciale [Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédures collectives de redressement et de liquidation judiciaires des entreprises en difficulté, frais postaux, ...]	46,22	- 52,8	
Autres frais de justice	70,83	ns	
<b>Aide juridictionnelle</b>	<b>300,41</b>	<b>- 0,2</b>	<b>+ 9,0</b>
[Dotation annuelle des CARPA ; rétribution des avoués, huissiers, experts, enquêteurs, ...]			

\* Dépense réelle constatée par l'agence comptable centrale du Trésor dans son récapitulatif annuel.

Frais de justice et aide juridictionnelle constituent une partie des dépenses ordinaires.

\*\* Prévisions de dépenses 2007 enregistrées par les juridictions



## Les effectifs réels en 2007 [en équivalent temps plein travaillé]

	Effectifs <sup>1</sup>		Variation
	2006	2007	
<b>Ensemble de la Mission justice <sup>2</sup></b>	<b>71 475</b>	<b>72 023</b>	<b>+ 548</b>
Justice judiciaire	29 475	30 301	+ 826
Administration pénitentiaire	31 020	31 297	+ 277
Protection judiciaire de la jeunesse	8 730	8 806	+ 76
Accès au droit et à la justice <sup>3</sup>	660	-	- 660
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés	1 590	1 619	+ 29

1. Les effectifs 2007 sont une prévision de niveau d'ETPT au 31 décembre 2007, établie par les programmes de la mission justice.

2. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat.1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; B métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; B administratifs et techniques (cat. 4) ; personnels de surveillance C (cat. 5) ; C administratifs et techniques (cat. 6) Les personnels des juridictions administratives et de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, qui ne figurent plus dans dans le périmètre de la Mission à l'entrée en vigueur de la LOLF, ne sont pas intégrés à cet ensemble.

3. À partir de 2007 les dépenses de personnels sont rattachées au programme "Justice judiciaire"

Source : tableaux emplois exprimés en équivalent temps plein travaillé dans l'annexe Justice PLF

## Les implantations immobilières en 2007

Unité : m<sup>2</sup> hors œuvre

<b>Ensemble du ministère *</b>	<b>5 867 000</b>
Administration centrale **	67 000
Cours et tribunaux [800 sites]	2 190 000
Services déconcentrés de l'Administration pénitentiaire dont 2 547 m <sup>2</sup> au titre du dispositif d'accroissement des capacités carcérales	3 151 000
Services déconcentrés de la Protection judiciaire de la jeunesse Secteur public uniquement	459 000

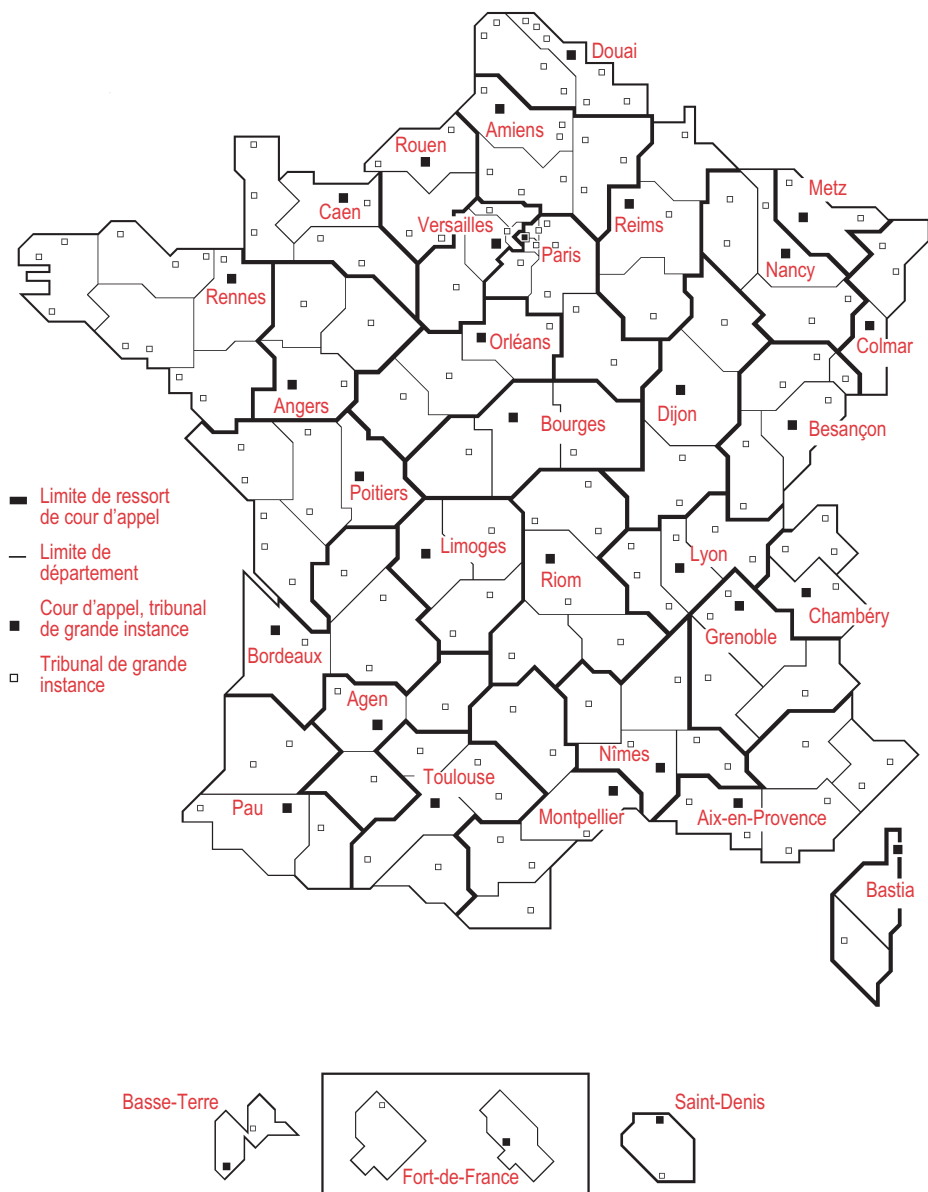
\* locaux en propriété, en location et mis à disposition

\*\* dont 15 000 m<sup>2</sup> concernant les implantations hors Paris

Sources : ministère de la Justice, bureau des Affaires administratives et de la programmation

# LES JURIDICTIONS

## Compétences territoriales des juridictions de l'ordre judiciaire



## Nombre de juridictions dans chaque cour d'appel en 2007 <sup>1</sup>

Ressort de Cour d'appel	Cour d'appel	Trib. Sup. d'appel	TGI	Trib. de 1 <sup>re</sup> inst.	TE	TI et TP	CPH	Trib. du travail	TC	TGlcc, TMC et CM	TPlc c	TASS	TCI <sup>2</sup>
<b>France métropolitaine</b>													
Agen	1		4		3	11	5		5			3	
Aix-en-Provence	1		8		8	22	14		16	1		5	1
Amiens	1		9		7	14	13		9	2		4	1
Angers	1		4		3	12	5		5			3	
Bastia	1		2		2	5	2		2			2	1
Besançon	1		7		5	13	8		5	2		5	1
Bordeaux	1		5		5	17	6		8			3	1
Bourges	1		3		3	12	5		3			3	
Caen	1		7		4	16	10		9			3	1
Chambéry	1		5		4	9	7		1	4		2	
Colmar	1		4		4	16	10		-	4		2	1
Dijon	1		4		4	14	9		7			3	1
Douai	1		11		10	21	21		10	3		5	1
Grenoble	1		5		5	12	10		5	2		4	
Limoges	1		4		3	10	4		3	1		3	1
Lyon	1		7		5	12	11		5	2		5	1
Metz	1		3		3	9	5		-	3		2	
Montpellier	1		7		6	17	11		9			4	1
Nancy	1		6		4	13	9		7			4	1
Nîmes	1		6		5	14	8		5	2		4	
Orléans	1		4		4	10	5		4			3	1
Paris	1		9		7	53	12		11			7	1
Pau	1		5		5	12	6		7			4	
Poitiers	1		8		5	18	9		7	1		5	1
Reims	1		4		4	13	7		6			3	1
Rennes	1		12		10	25	14		10	2		6	2
Riom	1		7		4	16	8		8			4	1
Rouen	1		5		4	11	9		7			3	1
Toulouse	1		6		5	13	7		6			4	1
Versailles	1		4		4	24	14		5			4	
<b>Départements d'outre-mer</b>													
Basse-Terre	1		2		2	4	2			2		1	1
Fort-de-France	1		2		2	3	2			2		2	2
St-Denis de la R.	1		2		2	4	2			2		1	1
<b>Collectivités d'outre-mer et collectivités territoriales</b>													
Nouméa	1			2	2			2		1	1		
Papeete	1			1	1			3		1			
Mamoudzou		1		1	1			1				1	
St-P. et Miquelon		1		1	1		1					1	
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>2</b>	<b>181</b>	<b>5</b>	<b>156</b>	<b>475</b>	<b>271</b>	<b>6</b>	<b>185</b>	<b>37</b>	<b>3</b>	<b>116</b>	<b>26</b>

1. Voir la liste des sigles en page 37

2. Créés par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 et mis en place par le décret 2003-615 du 3 juillet 2003

Source : ministère de la Justice, direction des Services judiciaires, bureau de l'Organisation judiciaire

# LA JUSTICE CIVILE

## Affaires nouvelles en 2006

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2006/05 %
		dont référés	
<b>Toutes affaires nouvelles<sup>1</sup></b>	<b>2 436 185</b>	<b>240 704</b>	<b>- 0,5</b>
Cour de cassation	19 034		+ 1,1
Cours d'appel	212 421	4 528	- 3,2
Tribunaux de grande instance [hors commerce]	953 206	115 132	- 0,0
<i>dont ordonnance sur requête</i>	150 716		+ 0,3
Tribunaux d'instance *	600 872	74 249	- 1,8
<i>dont juridictions de proximité</i>	99 842		+ 26,0
Juges des enfants [assistance éducative] **	329 412		+ 1,1
Juridictions commerciales	nd	nd	nd
<i>Tribunaux de commerce<sup>1</sup></i>	nd	nd	nd
<i>Tribunaux de grande instance [activité commerciale]</i>	21 944	2 776	+ 0,6
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	99 501		+ 4,3
Conseils de prud'hommes	199 795	44 019	- 1,4

1. Les statistiques de l'année 2006 des tribunaux de commerce ne sont pas disponibles  
[2005 : 251 371 affaires nouvelles dont 28 903 référés]

\* Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la répartition prud'homale

\*\* Mesures individuelles nouvelles et renouvelées, cf. page 20

Nature d'affaire	Cours d'appel		Tribunaux de grande instance [hors commerce]		Tribunaux d'instance et juridictions de proximité	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Toutes affaires nouvelles</b>	<b>212 421</b>		<b>953 206</b>		<b>600 872</b>	
<b>dont affaires au fond</b>	<b>207 893</b>	<b>100,0</b>	<b>687 358</b>	<b>100,0</b>	<b>526 623</b>	<b>100,0</b>
Droit des personnes	3 842	1,8	36 453	5,3	155 156	29,5
Droit de la famille	41 710	20,1	426 841	62,1	2 810	0,5
Droit des affaires	11 046	5,3	13 866	2,0	9 771	1,9
Entreprises en difficulté	7 283	3,5	29 103	4,2	32 125	6,1
Droits des contrats	47 132	22,7	55 434	8,1	259 416	49,3
Droit de la responsabilité	7 379	3,5	34 281	5,0	12 315	2,3
Droit des biens	13 022	6,3	56 615	8,2	29 598	5,6
Relations du travail et protection sociale	59 856	28,8	3 105	0,5	21 529	4,1
Relations avec les personnes publiques	7 130	3,4	3 357	0,5	661	0,1
Procédures particulières	9 493	4,6	28 303	4,1	3 242	0,6

Source : SDES, répertoire général civil, tableaux de bord civils, rapport annuel de la Cour de cassation

## Affaires terminées en 2006

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2006/05 [ % ]
		dont référés	
<b>Toutes affaires terminées<sup>1</sup></b>	<b>2 414 585</b>	<b>238 519</b>	<b>- 0,8</b>
Cour de cassation	22 461		- 9,3
Cours d'appel	228 035	4 421	+ 3,0
Tribunaux de grande instance [hors commerce]	922 413	113 144	- 2,4
<i>dont ordonnance sur requête</i>	150 428		+ 0,3
Tribunaux d'instance *	592 219	74 249	- 0,7
<i>dont juridictions de proximité</i>	92 470		+ 75,5
Juge des enfants [assistance éducative] **	329 412		+ 1,1
Juridictions commerciales	nd	nd	nd
<i>Tribunaux de commerce<sup>1</sup></i>	nd	nd	nd
<i>Tribunaux de grande instance [activité commerciale]</i>	21 669	2 776	+ 6,1
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	97 244		- 0,9
Conseils de prud'hommes	201 132	43 929	- 0,2

1. Les statistiques de l'année 2006 des tribunaux de commerce ne sont pas disponibles  
[2005 : 237 770 affaires terminées dont 28 903 référés]

## Durée moyenne des affaires terminées [en mois]

	2005	2006	
		Toutes affaires	Référés
Cours d'appel	14,2	13,3	nd
Tribunaux de grande instance	6,7	6,6	2,0
Tribunaux d'instance et juridictions de proximité *	4,7	4,7	3,1
Conseils de prud'hommes	9,9	10,0	1,5
Tribunaux de commerce	6,0	nd	nd

## Affaires en cours au 31 décembre 2006

	Stock	Évolution 2006 / 05 [%]	Âge du stock [en mois]
Cours d'appel	219 056	- 6,7	10,7
Tribunaux de grande instance	577 029	+ 5,6	13,6
Conseils de prud'hommes***	166 529	- 0,8	12,0

Lecture : les données de stock doivent s'interpréter en confrontation avec la durée des affaires

\* non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la départition prud'homale

\*\* mesures individuelles nouvelles ou renouvelées, cf. page 20

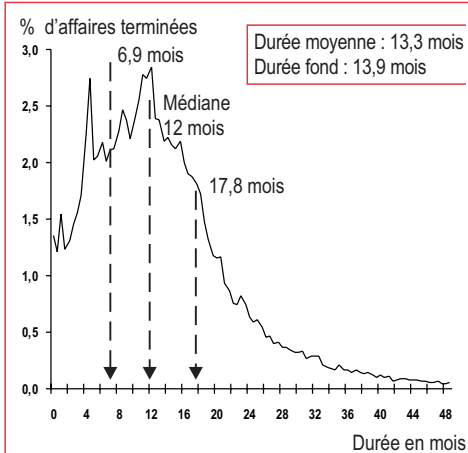
\*\*\* hors référés

Source : SDES, répertoire général civil, tableaux de bord civil, rapport annuel de la Cour de cassation

## Durée de règlement des affaires civiles en 2006

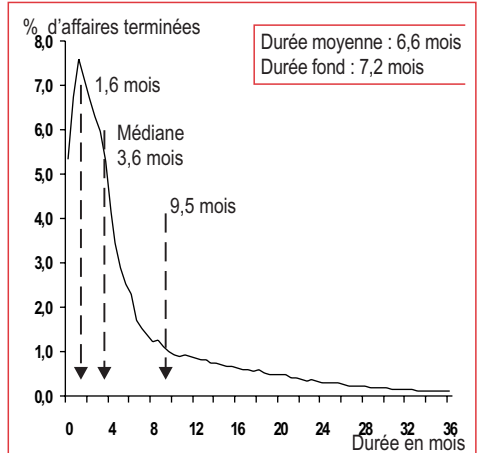
### Distribution de la durée moyenne des affaires terminées [fond et référés], tous contentieux et tous modes de fin confondus

#### ■ Cours d'appel



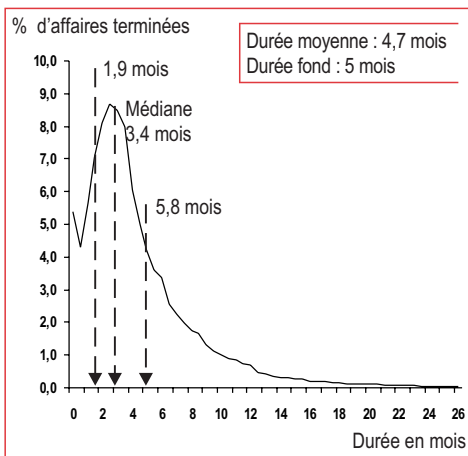
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 6,9 mois  
 50 % des affaires terminées au bout de 12 mois  
 75 % des affaires terminées au bout de 17,8 mois

#### ■ Tribunaux de grande instance



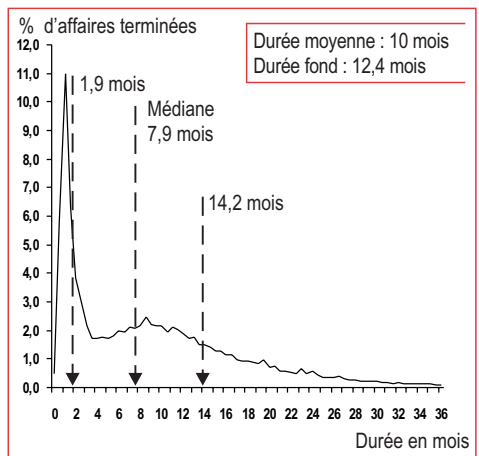
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 1,6 mois  
 50 % des affaires terminées au bout de 3,6 mois  
 75 % des affaires terminées au bout de 9,5 mois

#### ■ Tribunaux d'instance



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 1,9 mois  
 50 % des affaires terminées au bout de 3,4 mois  
 75 % des affaires terminées au bout de 5,8 mois

#### ■ Conseils de prud'hommes



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 1,9 mois  
 50 % des affaires terminées au bout de 7,9 mois  
 75 % des affaires terminées au bout de 14,2 mois

Source : SDESD, répertoire général civil

## Taux d'appel sur les jugements au fond prononcés en 2005

Tribunaux de grande instance	12,4 %
Tribunaux d'instance	4,4 %
Conseils de prud'hommes en 1 <sup>er</sup> ressort	62,5 %
Tribunaux de commerce 1 <sup>er</sup> ressort	14,4 %

## Quelques indicateurs pour 2006

368 533	Saisines du juge aux affaires matrimoniales <i>dont</i>
57 359	<i>Demandes postérieures au divorce [autorité parentale, contribution à l'entretien, droit de visite, ...]</i>
126 111	<i>Demandes relatives aux enfants naturels [autorité parentale, obligations alimentaires, droit de visite, ...]</i>
139 147	Divorces prononcés <i>dont</i>
76 794	<i>consentements mutuels</i>
110 972	Demandes d'ouverture de régime de protection des majeurs *
77 362	Pactes civils de solidarité enregistrés [Pacs]
234 665	Certificats de non-Pacs délivrés
1 327 984	Demandes de tiers relatives à l'existence d'un Pacs
169 623	Saisines relatives aux baux d'habitation et professionnels [y compris 65 484 procédures de référé] <i>dont 133 303 demandes pour paiement de loyer, résiliation et expulsions</i>
199 469	Saisines du juge de l'exécution [TGI et TI] au titre d'incidents de saisie mobilière, d'exécution, délais de grâce, surendettement, ...
626 512	Injonctions de payer
163 546	Saisies sur rémunérations

---

26 881 Déclarations d'acquisition anticipée de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France

26 125 Déclarations d'acquisition de la nationalité française par mariage \*\*

140 988 Certificats de nationalité française délivrés

---

\* y compris les demandes d'ouverture d'une tutelle aux prestations sociales

\*\* déclarations souscrites devant les tribunaux d'instance

Source : DSSED, répertoire général civil, tableaux de bord civil

# LA JUSTICE PÉNALE

## Activité des parquets en 2006

	2006	%	Évolution 2006/05 [ % ]
<b>Procès-verbaux reçus</b>	<b>5 305 394</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 3,2</b>
dont auteur inconnu	3 142 459	59,2	+ 2,5
<b>Affaires traitées</b>	<b>4 960 284</b>		<b>+ 2,5</b>
<b>Classement d'affaires non poursuivables</b>	<b>3 435 170</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 1,7</b>
Infractions mal caractérisées, charges insuffisantes	438 465	12,8	+ 7,3
Défaut d'élucidation	2 996 705	87,2	+ 1,0
<b>Orientation des affaires poursuivables</b>	<b>1 525 114</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 4,3</b>
Poursuites	708 247	46,4 a	+ 4,6
devant le tribunal correctionnel	500 328		+ 2,4
en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité	51 028		+ 87,6
devant le juge d'instruction	30 398		- 6,8
devant le juge des enfants	58 208		+ 3,2
devant le tribunal de police	68 285		+ 0,6
Compositions pénales	50 430	3,3 b	+ 26,0
Procédures alternatives aux poursuites	467 578	30,7 c	+ 11,0
Classements sans suite <sup>1</sup>	298 859	19,6 d	- 7,6
<b>Taux de réponse pénale [a+b+c]</b>	<b>80,4%</b>		[ 77,9 % en 2005 ]

## Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables

	2005	Évolution 2006/2005	2006	
	1 461 904		1 525 114	
Réponse pénale 77,9 %	Poursuites	+4,3 %	708 247	Réponse pénale 80,4 %
		+ 4,6 %	46,4 %	
	Procédures alternatives aux poursuites	+11,0 %	467 578	
		+ 26,0 %	30,7 %	
	40 034		50 430	Compositions pénales
	323 594	- 7,6 %	298 859	Classements pour inopportunité des poursuites <sup>1</sup>
	22,1 %		19,6 %	

1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : SDES, cadres du parquet (données provisoires)



## Décisions rendues en 2006

		Évolution 2006/05 [ % ]
<b>Par les juridictions pénales</b> [hors amendes forfaitaires majorées]	<b>1 153 343</b>	<b>+ 1,4</b>
<b>Cour de cassation</b>	<b>9 047</b>	<b>+ 15,6</b>
<b>Cours d'appel</b>	<b>100 667</b>	<b>+ 10,5</b>
Chambre des appels correctionnels	48 873	- 5,2
<i>dont arrêts sur intérêts civils</i>	4 326	- 5,6
Chambres de l'application des peines	10 957	nd
Chambre de l'instruction	40 837	+ 3,4
<b>Cours d'assises</b>	<b>2 969</b>	<b>- 0,7</b>
<i>dont cours d'assises d'appel</i>	453	+ 12,7
<b>Tribunaux correctionnels</b>	<b>575 042</b>	<b>+ 7,3</b>
<b>Jugements sur l'action publique</b>	<b>535 257</b>	<b>+ 7,5</b>
<i>Jugements portant condamnation ou relaxe</i>	380 323	- 2,3
Citation directe ou comparution volontaire	94 330	- 1,6
Convocation par procès-verbal	222 309	- 2,7
Comparution immédiate	44 621	- 0,6
Renvoi du juge d'instruction	18 974	- 3,0
Renvoi de la chambre de l'instruction	89	- 79,2
<i>Ordonnances pénales</i>	118 673	+ 35,1
<i>Ordonnances d'homologation de CRPC</i>	36 261	+ 72,4
<b>Jugements sur intérêts civils</b>	<b>39 785</b>	<b>+ 5,6</b>
<b>Tribunaux de police</b>	<b>83 427</b>	<b>- 21,3</b>
<b>Juridictions de proximité</b>	<b>306 869</b>	<b>- 4,0</b>
<b>Juges et tribunaux pour enfants</b>	<b>75 322</b>	<b>+ 2,2</b>
<b>Amendes forfaitaires majorées</b>	<b>9 622 121</b>	<b>- 7,2</b>

## Affaires en cours au 31 décembre 2006

		Évolution 2006/05 [ % ]
Cours d'appel – chambres des appels correctionnels	25 504	- 8,4
Cours d'appel – chambres de l'application des peines	1 323	nd
Cours d'appel – chambres de l'instruction	5 361	+ 43,4
Cours d'assises	2 596	- 9,9
Tribunaux correctionnels	186 982	+ 9,4

Source : SDESSED, cadres du parquet, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, rapport annuel de la Cour de cassation

## Activité des juges d'instruction en 2006

	2006	Évolution 2006/05 [%]
<b>■ Affaires nouvelles</b>	<b>30 782</b>	<b>- 5,9</b>
Crimes	7 691	- 1,8
Délits	23 052	- 7,1
Contraventions	5	- 44,4
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	34	- 43,3
<b>Nombre de personnes mises en examen en 2006</b>	<b>48 771</b>	<b>- 6,6</b>
<b>Nombre de témoins assistés en 2006</b>	<b>5 642</b>	<b>+ 7,8</b>
Sans mise en examen	4 040	+ 11,8
Suivi d'une mise en examen	1 602	- 1,1
<b>■ Affaires terminées dans l'année</b>	<b>33 177</b>	<b>- 7,1</b>
<b>Personnes mises en examen dans ces affaires</b> selon le mode de clôture	<b>49 167</b>	<b>- 4,4</b>
Renvoi devant la cour d'assises	3 290	- 10,4
Renvoi devant le tribunal correctionnel	37 410	- 4,5
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	3 298	+ 1,0
Non-lieu	3 940	0,0
Jonction, dessaisissement, incompétence, extinction de l'action publique, autres	1 229	- 9,8
<b>Durée moyenne de l'instruction [en mois]</b>		<b>Rappel 2005</b>
<b>Toutes affaires</b>	<b>20,2</b>	<b>19,6</b>
Crimes	23,6	23,0
Délits	19,8	19,3
		<b>Évolution 2006/05 [%]</b>
<b>■ Affaires en cours au 31 décembre 2006</b>	<b>55 312</b>	<b>- 2,4</b>
Crimes	14 487	- 1,4
Délits	40 436	- 2,3
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	389	- 22,8

## Mesures de sûreté prises par le juge d'instruction ou le JLD

	2006	Évolution 2006/05 [%]
<b>Contrôles judiciaires</b>	<b>31 363</b>	<b>+ 6,0</b>
dont à l'occasion d'une mise en liberté	8 174	+ 3,5
avec cautionnement	1 954	- 3,6
avec placement sous surveillance électronique	313	+ 50,5
avec placement en centre éducatif fermé	74	+ 25,4
<b>Détentions provisoires</b>	<b>20 205</b>	<b>- 12,9</b>
dont après débat contradictoire différé	593	+ 9,8
<b>Maintien en liberté après débat contradictoire</b>	<b>2 696</b>	<b>+ 10,0</b>
dont après débat contradictoire différé	424	+ 18,1

Source : SDCSD, répertoire de l'instruction, cadres du parquet

## Condamnations en 2006

### ■ Crimes, délits, contraventions de 5<sup>e</sup> classe

Unité : condamnation et composition pénale

	Tous condamnés	Majeurs	Mineurs
Crimes	3 385	2 672	713
Délits	620 391	564 040	56 351
Contraventions de 5 <sup>e</sup> classe	30 453	29 170	1 283
<b>Toutes infractions</b>	<b>654 229</b>	<b>595 882</b>	<b>58 347</b>

### ■ Nature de l'infraction et type de juridiction

Unité : condamnation et composition pénale

Nature de l'infraction principale	Toutes juridictions	dont		
		Cour d'assises majeurs et mineurs	Tribunal correctionnel	Juge des enfants Tribunal pour enfants
<b>Toutes natures d'infractions</b>	<b>654 229</b>	<b>3 219</b>	<b>540 345</b>	<b>57 674</b>
Atteintes aux personnes	107 820	2 370	79 552	12 670
dont : homicides volontaires	471	461	-	10
viols	1 814	1 391	-	391
coups et violences volontaires	62 596	386	44 065	9 090
homicides et blessures involontaires	13 284	5	11 832	180
<i>dont : par conducteur</i>	11 803	-	10 902	118
Atteintes aux biens	154 862	671	109 167	35 220
dont : vols, recels, destructions et dégradations	139 483	668	96 612	33 804
Matière économique et financière	20 836	3	16 308	265
dont : chèques	3 189	-	2 871	173
travail illégal	5 409	-	5 009	-
Circulation routière et transports	278 295	-	258 003	2 695
dont : conduite en état alcoolique	150 095	-	147 765	243
défaut d'assurance	41 837	-	40 899	267
conduite sans permis ou malgré suspension	47 718	-	44 989	1 382
grand excès de vitesse	5 996	-	191	2
Autres infractions	92 416	175	77 315	6 824
dont : stupéfiants *	40 205	4	34 693	3 418
outrage et rébellion à agents de la force publique	17 982	-	14 863	2 063
séjour irrégulier des étrangers	4 333	2	3 973	10

\* trafic, détention, transport, cession et usage

Source : SDSED, exploitation statistique du casier judiciaire national [ données provisoires ]

## ■ Peines prononcées en 2006

Nature de la peine principale	Nombre	Quantum moyen ferme
<b>Toutes peines</b>	<b>654 229</b>	
Réclusion criminelle	1 257	14,2 ans *
<i>dont : à perpétuité</i>	25	
Peine d'emprisonnement	317 322	
<i>dont : avec partie ferme</i>	118 839	7,5 mois
Peine d'amende	228 428	585€
Peine alternative	69 445	
<i>dont : suspension de permis de conduire</i>	23 564	
<i>jour amende</i>	19 434	
<i>travail d'intérêt général</i>	16 178	
Mesure et sanction éducative	30 057	
Dispense de peine	7 720	

\* hors réclusion criminelle à perpétuité

Durée de détention provisoire [en mois]

■ Condamnations après détention provisoire	35 056	
dont : crimes	2 484	25,6
délits	32 554	4,2
dans le cadre d'une instruction	19 944	6,6
dans le cadre d'une comparution immédiate	12 610	0,4

■ Durées de procédure [en mois]	1 <sup>re</sup> instance *	Appels *
Crimes	35,9	16,7
Délits	10,5	14,9
Contraventions de 5 <sup>e</sup> classe	10,8	13,1

\* En première instance, pour les délits, délai entre l'infraction et la condamnation ; pour les crimes, durée de l'instruction plus délai de l'audiencement. En appel, délai entre la première décision et l'appel

■ Condamnés	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>654 229</b>	<b>100,0</b>
<b>Âge</b>		
Moins de 18 ans	58 347	8,9
De 18 à moins de 25 ans	200 699	30,7
De 25 à moins de 40 ans	231 352	35,4
De 40 à moins de 60 ans	148 053	22,6
60 ans et plus	15 778	2,4
<b>Sexe</b>		
Hommes	591 826	90,5
Femmes	62 403	9,5
<b>Nationalité</b>		
Française	508 328	77,8
Étrangère	78 029	11,9
Non déclarée	67 872	10,4

Source : SDES, exploitation statistique du casier judiciaire national [ données provisoires ]

## Récidive et réitération parmi les condamnés d'une année donnée

Le taux de récidive légale mesure la part des condamnations prononcées en 2005 avec mention de l'état de récidive.

Le taux de réitérants à l'identique mesure la part des condamnés de 2005 qui avaient déjà été condamnés dans un délai maximum de cinq ans pour un délit de même nature sanctionné avant l'infraction visée par la condamnation de 2005.

Cette notion n'a pas de sens en matière criminelle où la récidive peut être retenue quelle que soit la nature du crime.

### Récidive retenue et réitération dans les condamnations de 2005

Nature de l'infraction sanctionnée	Taux de récidive légale (%)	Taux de réitérants à l'identique (%)*
<b>Tous types de crimes</b>	<b>2,6</b>	
Homicides volontaires	2,2	
Crimes sexuels	1,6	
Vols criminels	5,9	
<b>Tous types de délits</b>	<b>6,6</b>	<b>13,7</b>
dont :		
Vols, recels	8,1	28,2
Escroqueries	3,1	4,9
Destructions, dégradations	1,9	6,9
Conduite en état alcoolique	13,6	15,4
Violences volontaires	3,8	10,4
Mœurs	3,4	6,0
Stupéfiants	5,6	11,8
Port d'arme	1,7	3,5
Outrages	2,5	9,9
Police des étrangers	3,9	13,9

\* Même type de délit dans les condamnations constituant les deux termes de la réitération

Source : ministère de la Justice, Sdsed : exploitation statistique du casier judiciaire national

# LA JUSTICE DES MINEURS

## Mineurs en danger en 2006

### Activité des juges des enfants

	2006	Évolution 2006 / 05 %
<b>Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi</b>	<b>105 329</b>	<b>- 5,7</b>
Âgés de 0 à 6 ans	31 403	- 7,5
7 à 12 ans	32 716	- 4,6
13 à 15 ans	25 320	- 4,1
16 à 17 ans	15 401	- 6,9
Non déterminé	489	- 2,2
<b>Mineurs suivis par le juge des enfants au 31 décembre *</b>	<b>217 678</b>	<b>+1,2</b>
<b>Mesures individuelles prononcées</b>	<b>329 412</b>	<b>+1,1</b>
Mesures d'investigation [nouvelles et renouvelées]	58 717	- 4,1
Mesures d'AEMO [nouvelles et renouvelées]	143 413	+2,0
Mesures de placement [nouvelles et renouvelées]	127 282	+2,5
<b>Tutelles aux prestations sociales</b>		
Familles faisant l'objet d'une TPS [nouvelle ou renouvelée]	22 470	- 1,3
Mineurs appartenant à ces familles	64 433	- 0,6

\* Hors TPS

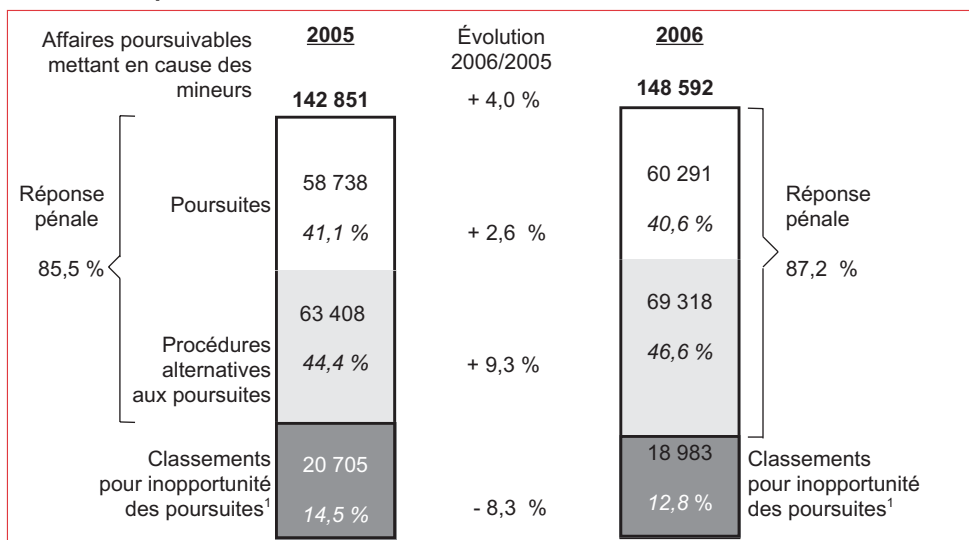
Source : SDSSED, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

## Mineurs délinquants en 2006

### Activité des parquets concernant les mineurs

		%	Évolution 2006/05 [en %]
<b>Affaires traitées</b>	<b>174 533</b>		<b>+3,8</b>
<b>Classement d'affaires non poursuivables</b>	<b>25 941</b>	<b>100,0</b>	<b>+2,4</b>
Infractions mal caractérisées, motifs juridiques	21 112	81,4	- 0,1
Mineurs hors de cause	4 829	18,6	+15,1
<b>Orientation des affaires poursuivables</b>	<b>148 592</b>	<b>100,0</b>	<b>+4,0</b>
Poursuites	60 291	40,6 a	+2,6
devant le juge des enfants	57 174		+3,1
devant le juge d'instruction	2 083		- 10,7
procédures de jugement à délai rapproché	1 034		+6,8
Procédures alternatives aux poursuites	69 318	46,6 b	+9,3
<i>dont rappel à la loi</i>	48 518		+10,8
Classements sans suite <sup>1</sup>	18 983	12,8 c	- 8,3
<b>Taux de réponse pénale [a+b]</b>	<b>87,2 %</b>		[ 85,5% en 2005]

### Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables mettant en cause des mineurs



1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : SDSSE, cadres du parquet (données provisoires)

## Activité des juges d'instruction chargés des mineurs

	2006	Évolution 2006/05 [ % ]
Renvoi de mineurs devant la cour d'assises	238	-6,3
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	3 298	+8,2
Mineurs placés en détention provisoire	1 070	-3,6
Mineurs placés sous contrôle judiciaire	2 336	+1,4

Source : SDSSE, répertoire de l'instruction

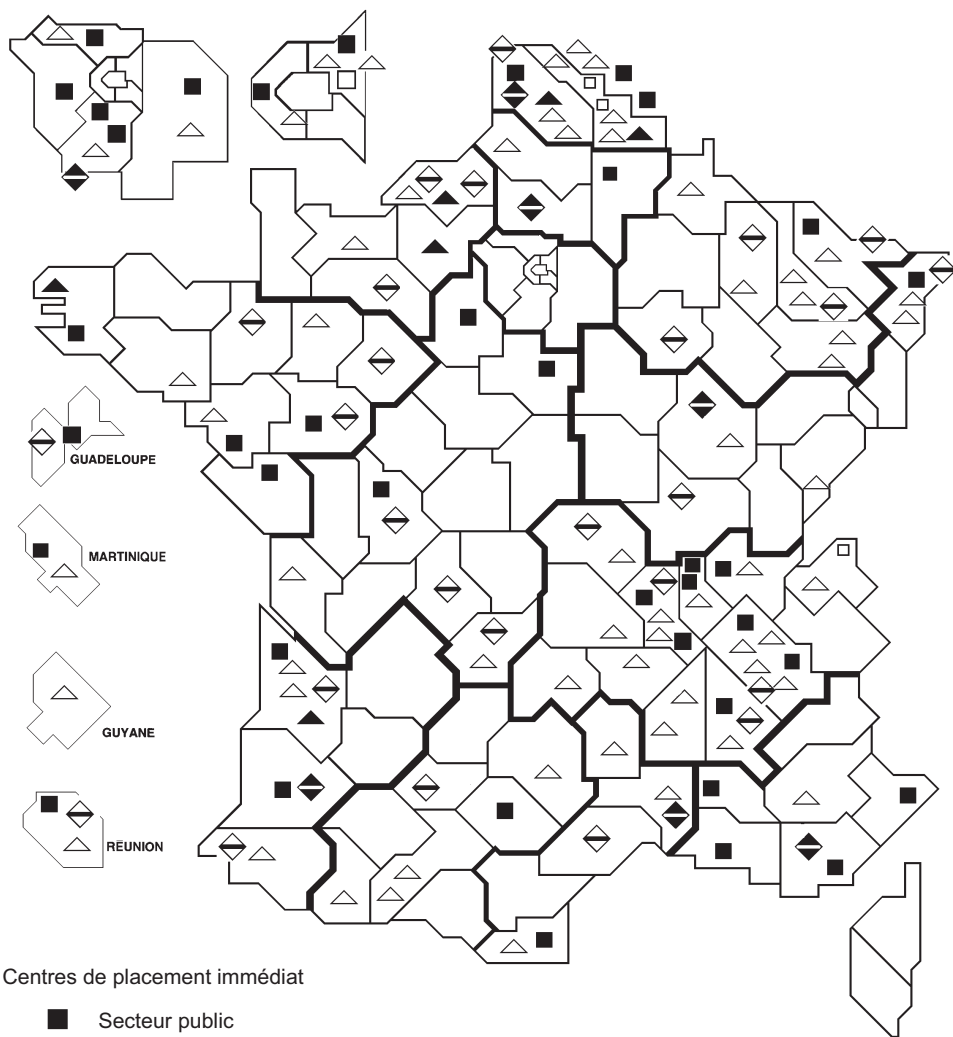
## Mineurs délinquants : activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

	2006	Évolution 2006/05 [ % ]
<b>Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi</b>	<b>85 596</b>	<b>+ 3,7</b>
Âgés de moins de 13 ans	3 407	- 1,8
13 à 14 ans	16 738	+ 3,9
15 à 16 ans	41 259	+ 4,1
17 ans	23 738	+ 2,1
Non déterminé	454	ns
<b>Mesures présentencielles prononcées</b>	<b>30 614</b>	<b>+ 1,5</b>
Enquête sociale, IOE, expertise	7 729	- 0,3
Placement, liberté surveillée, réparation	18 340	+3,8
Contrôle judiciaire	3 597	- 1,1
Détention provisoire	948	- 15,5
<b>Mineurs Jugés</b>	<b>75 322</b>	<b>+ 2,2</b>
Mineurs jugés en audience de Cabinet	40 659	+ 3,0
Mineurs jugés en audience de TE	34 663	+ 1,3
<i>dont mineurs jugés pour crimes</i>	591	+ 17,0
<b>Mesures rejetant la poursuite</b>	<b>8 930</b>	<b>+ 3,8</b>
<b>Mesures et sanctions définitives prises</b>	<b>74 973</b>	<b>+ 1,3</b>
Admonestation, remise à parents, dispense de mesure ou de peine	33 630	+ 2,8
Liberté surveillée, protection judiciaire, placement, réparation	10 273	+ 6,6
Sanction éducative	1 637	+ 23,6
TIG, sursis TIG	4 504	+ 11,5
Amende ferme ou avec sursis	4 838	- 11,2
Emprisonnement avec sursis simple	9 390	- 1,1
Emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve	4 892	- 5,7
Emprisonnement ferme	5 809	- 6,4

Source : SDSSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants



**Centres de placement immédiat,  
centres éducatifs renforcés et centres éducatifs fermés**  
(septembre 2007)



Centres de placement immédiat

- Secteur public
- Secteur associatif habilité

Centres éducatifs fermés

- ◆ Secteur public
- ◇ Secteur associatif habilité

Centres éducatifs renforcés

- ▲ Secteur public
- △ Secteur associatif habilité

### ■ Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

- 12 centres de formation [ 1 national et 11 pôles territoriaux ]
- 15 directions régionales
- 102 directions départementales

### ■ Services et unités du secteur public

#### 352 structures administratives

- 196 centres d'action éducative
- 22 centres d'action éducative et d'insertion
  - 6 centres éducatifs fermés
- 75 foyers d'action éducative
- 36 foyers d'action éducative fonction centre de placement immédiat
  - 2 centres d'action éducative multi - fonctions
  - 6 services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs
  - 9 services éducatifs auprès du tribunal

#### 636 unités

- 37 centres de placement immédiat
  - 6 centres éducatifs fermés
  - 9 services éducatifs auprès du tribunal
  - 5 centres éducatifs renforcés
- 292 unités éducatives de milieu ouvert
- 148 unités éducatives d'action de jour
  - 16 unités éducatives auprès du tribunal
  - 40 unités éducatives d'hébergement diversifié
  - 77 unités éducatives d'hébergement collectif
  - 6 services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs

### ■ Établissements du secteur associatif habilité

- 1 377 établissements et services habilités gérés par 523 associations
- soit 975 structures d'hébergement
  - dont 61 centres éducatifs renforcés
    - 3 centres de placement immédiat
    - 24 centres éducatifs fermés
  - 168 services d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO)
  - 95 services d'investigation et d'orientation éducative (SIOE)
  - 91 services d'enquête sociale (SES)
  - 48 services de réparation pénale (SRP)

- Les **Centres Éducatifs Renforcés** sont des structures éducatives destinées à la prise en charge des mineurs délinquants ou en situation de grande marginalisation, et qui doivent répondre au risque de récidive et d'incarcération.
- Les **Centres de Placement Immédiat** prennent en charge les mineurs pour lesquels un accueil immédiat est prescrit par les magistrats de la jeunesse, et en priorité les mineurs délinquants. Cet accueil doit permettre de répondre à une situation d'urgence, caractérisée par l'impossibilité pour certains mineurs de demeurer dans leur environnement familial et social, en particulier lorsqu'ils viennent de commettre un délit et qu'un éloignement temporaire s'avère nécessaire dans l'attente d'une réponse judiciaire et d'une prise en charge éducative de longue durée.
- Les **Centres Éducatifs Fermés** s'adressent aux mineurs multirécidivistes ou multiréitérants qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire ou de sursis avec mise à l'épreuve. Ils constituent une alternative à l'incarcération et viennent après l'échec de mesures éducatives précédentes.  
Le terme «fermé» renvoie à la fermeture juridique définissant le placement, c'est-à-dire que tout manquement grave au règlement du centre est susceptible d'entraîner une détention par décision du juge.

## Jeunes suivis par l'ensemble des opérateurs de la PJJ

■ Mesures suivies dans l'année	Secteur public		Secteur associatif habilité		Aide sociale à l'enfance	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
<b>Investigation</b>	<b>64 937</b>	<b>67 932</b>	<b>42 758</b>	<b>40 589</b>		
au titre de l'enfance délinquante	37 473	40 218	1 815	1 380		
de l'enfance en danger *	27 338	27 666	40 935	39 206		
de la protection des jeunes majeurs	126	48	8	3		
<b>Placement</b>	<b>6 611</b>	<b>6 716</b>	<b>45 704</b>	<b>46 446</b>	<b>71 404</b>	<b>72 068</b>
au titre de l'enfance délinquante	3 347	3 672	4 467	5 359		
de l'enfance en danger *	2 390	2 222	34 517	35 693	71 404	72 068
de la protection des jeunes majeurs	874	822	6 720	5 394		
<b>Milieu ouvert</b>	<b>90 881</b>	<b>96 254</b>	<b>118 368</b>	<b>121 548</b>		
au titre de l'enfance délinquante **	68 706	74 166	13 115	13 566		
de l'enfance en danger *	19 867	19 897	102 179	105 210		
de la protection des jeunes majeurs	2 308	2 191	3 074	2 772		
<b>Total</b>	<b>162 429</b>	<b>170 902</b>	<b>206 830</b>	<b>208 583</b>	<b>71 404</b>	<b>72 068</b>
au titre de l'enfance délinquante	109 526	118 056	19 397	20 305		
de l'enfance en danger *	49 595	49 785	177 631	180 109	71 404	72 068
de la protection des jeunes majeurs	3 308	3 061	9 802	8 169		

## ■ Jeunes suivis dans l'année toutes mesures et tous fondements juridiques confondus

0 à 6 ans	5 154	5 043	51 843	52 386	21 403	21 602
7 à 12 ans	8 779	8 698	52 795	53 347	21 640	21 842
13 à 15 ans	22 154	22 306	45 071	45 541	16 626	16 781
16 à 17 ans	37 874	39 044	34 840	35 204	10 676	10 775
18 ans et plus	29 246	29 444	12 892	13 026	-	-
Garçons	80 005	81 462	112 379	113 553	40 039	40 412
Filles	23 202	23 073	85 062	85 951	30 306	30 588
<b>Ensemble*</b>	<b>103 207</b>	<b>104 535</b>	<b>197 441</b>	<b>199 504</b>	<b>70 345</b>	<b>71 000</b>

\* Les mesures et les jeunes pris en charge en article 375 du Code civil par les associations et les services d'aide sociale à l'enfance ont été estimés.

\*\* Le secteur associatif assure uniquement des réparations  
le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal.

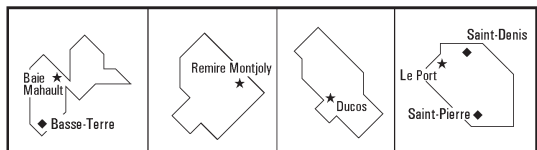
Source : DPJJ

# L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



## Légende

- Limite de département
- Limite de direction régionale
- ◆ Maison d'arrêt
- Centre de détention
- ✦ Maison centrale
- ★ Centre pénitentiaire
- ⊙ Centre de semi-liberté
- ⊕ Établissement d'hospitalisation public national
- E École nationale de l'Administration pénitentiaire



### ■ 190 établissements pénitentiaires, 50 557 places [au 01- 07- 2007]

**116 maisons d'arrêt** recevant les prévenus et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an.

(Non compris les 26 quartiers de maison d'arrêt inclus dans un centre pénitentiaire et les 13 centres de semi-liberté distingués ci-après).

#### 60 établissements pour peines

**31 centres de détention** accueillant des condamnés qui sont considérés comme présentant les meilleures perspectives de réinsertion. À ce titre, ils comportent un régime principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

**25 centres pénitentiaires**, établissements mixtes comportant à la fois un quartier "maison d'arrêt" et/ou un quartier "maison centrale et/ou un quartier centre de détention". Ils reçoivent à la fois des prévenus et des condamnés à de courtes et longues peines.

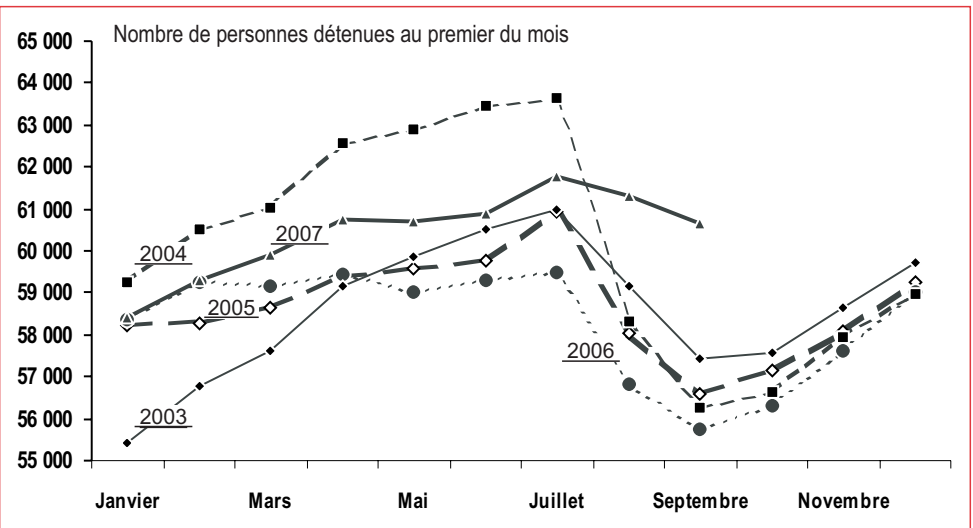
**4 maisons centrales** recevant les condamnés les plus sensibles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

**13 centres de semi-liberté autonomes**, recevant les condamnés admis au régime de semi-liberté, leur permettant d'exercer une activité : travailler, recevoir un enseignement ou une formation professionnelle, apporter une participation essentielle à la vie de leur famille ou subir un traitement médical. Les condamnés sont astreints à rejoindre l'établissement pénitentiaire dès la cessation de cette activité.

#### 1 Centre pour peines aménagées

■ 1 établissement public de santé national à Fresnes [relevant du ministère de la Santé]

### ■ Évolution de la population carcérale



Source : DAP, statistique mensuelle de la population incarcérée

## ■ Population pénitentiaire au 01-07-2007

		Évolution sur 12 mois [ % ]
<b>Ensemble</b>	<b>64 586</b>	<b>+ 5,2</b>
<i>personnes écrouées</i>	<i>61 780</i>	<i>+ 3,9</i>
Condamnés	46 363	+ 8,2
Prévenus	18 223	- 1,7
Hommes	62 152	+ 5,0
Femmes	2 434	+ 9,1
Moins de 18 ans	828	+ 16,3
18 ans à moins de 25	16 025	+ 4,2
25 ans à moins de 30	12 497	+ 8,9
30 ans à moins de 40	16 848	+ 5,1
40 ans et plus	18 388	+ 3,2
Français	51 310	+ 6,0
Étrangers	13 199	+ 1,6
Apatrides et nd	77	-

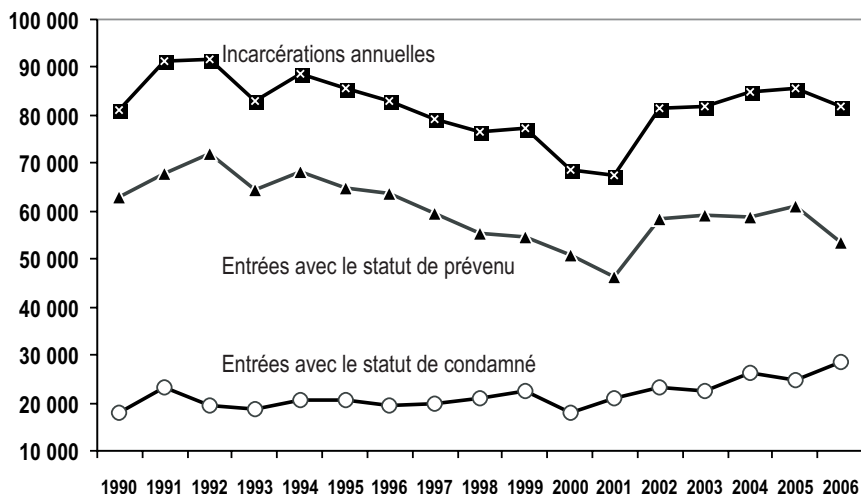
## ■ Peines en cours d'exécution par les 46 363 détenus condamnés au 01-07-2007

Moins d'un an	38,6 %
1 à 3 ans	20,9 %
3 à 5 ans	9,7 %
5 ans et plus	30,8 %
<i>Peine correctionnelle</i>	13,0 %
<i>Réclusion criminelle à temps</i>	16,7 %
<i>Réclusion criminelle à perpétuité</i>	1,1 %

## ■ Entrées en prison en 2006

	86 594	100,0	
Condamnés	29 842	34,5	
Prévenus	56 752	65,5	100,0
<i>dans le cadre de la comparution immédiate</i>	27 596	48,6	
<i>dans le cadre d'une autre procédure</i>	29 156	51,4	

## ■ Flux annuel d'entrées en détention de 1990 à 2006



Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

## ■ 85 713 libérations en 2006

### Motifs de sortie

En %

Tous motifs	85 713	100,0
Fin de peine, grâce, amnistie	60 256	70,3
Mise en liberté	13 911	16,2
Peine couverte par la détention provisoire	197	0,2
Condamnation sans peine d'emprisonnement	917	1,1
Paiement de la contrainte ou contrainte subie	17	0,0
Expiration d'un mandat	2 983	3,5
Acquittement, relaxe	497	0,6
Libération conditionnelle	5 649	6,6
Non-lieu	77	0,1
Décès	232	0,3
Autres motifs	977	1,1

Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

### ■ Durée moyenne de détention en mois \*

	2005	2006
Toutes détentions	8,3	8,3
Détentions provisoires	3,9	4,0

\* Rapport de la population moyenne de détenus sur les entrées de détenus

Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

## Mesures d'individualisation des peines

### ■ Mesures d'individualisation des peines décidées par les JAP \*

	2006	Évolution 2006/05 [ % ]
Permission de sortir	34 000	- 4,0
Placement à l'extérieur	2 528	+ 9,4
Placement en semi-liberté	6 751	+ 4,8
Libération conditionnelle **	5 679	- 4,0
Réduction de peine	nd	-
Placement sous bracelet électronique	6 288	+ 52,3

\* dans le cadre d'un débat contradictoire

\*\* décisions prises par les JAP et les juridictions régionales de la libération conditionnelle

Les condamnés exécutant leur peine en **milieu ouvert** sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

On distingue principalement :

- ➔ les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un **sursis avec mise à l'épreuve** ;
- ➔ les condamnés à un **travail d'intérêt général**, qui accomplissent, au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 210 heures ;
- ➔ les **libérés conditionnels**, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.

### ■ 101 Services pénitentiaires d'insertion et de probation [ SPIP ]

### ■ 145 675 personnes prises en charge en milieu ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2007

#### ■ Mesures en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2007\*

Évolution \*\* [en %]

Mesures	Nombre	Évolution ** [en %]
<b>Toutes mesures suivies par les SPIP</b>	<b>160 000</b>	<b>- 0,6</b>
Sursis avec mise à l'épreuve	119 756	- 0,8
Travail d'intérêt général	24 672	+ 1,7
Autres mesures [ contrôle judiciaire, interdiction de séjour, ... ]	8 711	+ 10,6
Libération conditionnelle	6 861	- 16,0

\* Les données au 1<sup>er</sup> janvier sont issues des états statistiques envoyés par les DRSP

\*\* Évolution calculée à partir de données estimées en 2005

Sources : DAP, statistiques des services pénitentiaires d'insertion et de probation

#### ■ Durée moyenne des mesures [en mois]

2006

#### Toutes mesures terminées

18,2

Sursis avec mise à l'épreuve	nd
Travail d'intérêt général	nd
Autres mesures [ contrôle judiciaire, interdiction de séjour, ... ]	nd
Libération conditionnelle	nd



# LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

## Les moyens en 2007

	Montants [Mo €] 2007	Évolution [ % ] 2007/06
<b>Crédits de paiement</b>	<b>250,44</b>	<b>+ 5,1</b>
Dépenses de personnel [ titre II ]	205,50	+ 5,7
Fonctionnement, investissement, interventions [ autres titres ]	35,63	+ 0,6
Frais de justice	9,31	+ 11,5

## Activité des juridictions administratives en 2006

	Conseil d'État	Cours administratives d'appel	Tribunaux administratifs *
Requêtes	11 578	21 602	172 557
Affaires enregistrées **	10 271	21 083	166 785
Évolution 2006/05 en %	- 8,3	+ 4,3	+ 6,2
Affaires réglées	11 198	25 890	164 342
Évolution 2006/05 en %	- 0,2	+ 9,9	+ 5,6
Affaires en instance au 31 - 12 - 2006	8 567	27 153	211 990
Évolution 2006/05 en %	- 15,1	--14,8	+ 0,9
Délai d'écoulement du stock [en mois]	9,2	12,6	15,5
Rappel délai 2005	12,1	16,2	16,2

## Activité des cours administratives d'appel en 2006

Cours	Affaires enregistrées **	Affaires réglées	Affaires en instance au 31-12-2006
Bordeaux	2 578	3 521	4 204
Douai	1 769	1 802	1 243
Lyon	2 569	3 096	4 605
Marseille	3 532	3 828	6 112
Nancy	1 631	2 439	2 059
Nantes	1 951	2 554	1 537
Paris	4 211	5 853	4 700
Versailles	2 842	2 797	2 693
<b>Toutes cours administratives d'appel</b>	<b>21 083</b>	<b>25 890</b>	<b>27 153</b>

\* Y compris les collectivités d'outre-mer

\*\* Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire

Source : Conseil d'État, rapport public 2007

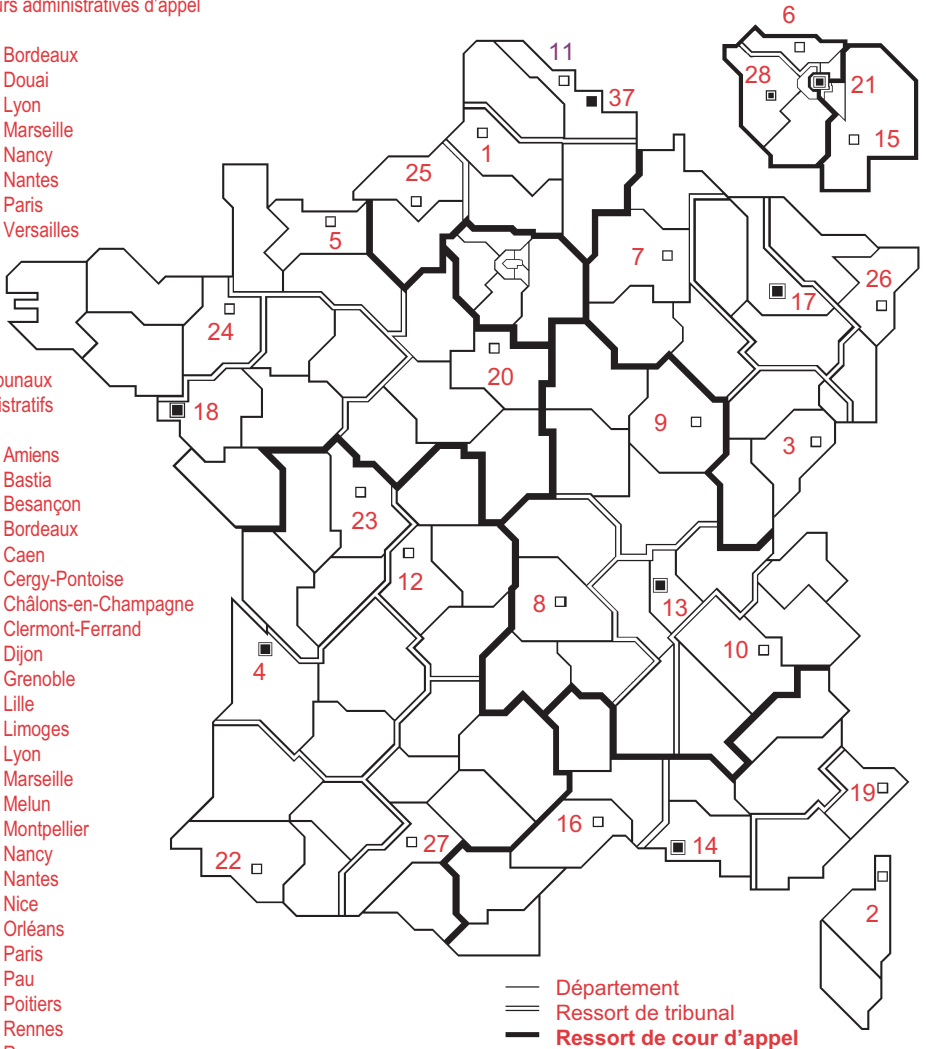
# Compétence territoriale des juridictions administratives


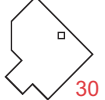

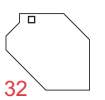
## ■ Cours administratives d'appel

- 4 Bordeaux
- 37 Douai
- 13 Lyon
- 14 Marseille
- 17 Nancy
- 18 Nantes
- 21 Paris
- 28 Versailles

□ Tribunaux administratifs

- 1 Amiens
- 2 Bastia
- 3 Besançon
- 4 Bordeaux
- 5 Caen
- 6 Cergy-Pontoise
- 7 Châlons-en-Champagne
- 8 Clermont-Ferrand
- 9 Dijon
- 10 Grenoble
- 11 Lille
- 12 Limoges
- 13 Lyon
- 14 Marseille
- 15 Melun
- 16 Montpellier
- 17 Nancy
- 18 Nantes
- 19 Nice
- 20 Orléans
- 21 Paris
- 22 Pau
- 23 Poitiers
- 24 Rennes
- 25 Rouen
- 26 Strasbourg
- 27 Toulouse
- 28 Versailles
- 29 Basse-Terre
- Cayenne
- 31 Fort-de-France
- 32 Saint-Denis de la Réunion
- 33 Mamoudzou
- 34 Nouméa
- 35 Papeete
- 36 Saint-Pierre et Miquelon



Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
			

# L' AIDE JURIDICTIONNELLE

## Admissions à l'aide juridictionnelle en 2006

	2006	Évolution 2006/05 %
<b>Nombre total d'admissions</b>	<b>904 961</b>	<b>+ 2,1</b>
<i>dont procédures avec commission d'office</i>	311 915	+ 2,4
Admission à l'aide totale	799 517	+ 2,0
Admission à l'aide partielle	105 444	+ 2,5
<b>Admissions sur contentieux civils et administratifs</b>	<b>515 420</b>	<b>+ 2,5</b>
Cours d'appel	41 782	+ 1,2
Tribunaux de grande instance – hors JEX	270 820	+ 0,8
<i>dont JAF – divorce</i>	124 000	– 1,9
<i>JAF – hors divorce</i>	100 284	+ 5,2
Juges des enfants – assistance éducative	33 970	+ 11,3
Tribunaux d'instance – hors JEX	52 093	+ 0,5
Juges de l'exécution – TGI et TI	10 120	+ 5,3
Conseils de prud'hommes	29 366	+ 4,0
Autres [tribunaux de commerce, TASS, ...]	19 285	+ 4,9
Juridictions administratives	17 691	+ 21,1
Conditions de séjour des étrangers	40 293	+ 1,2
<b>Admissions sur contentieux pénaux</b>	<b>389 541</b>	<b>+ 1,6</b>
Cours d'appel	11 146	– 7,3
Procédures criminelles	18 366	+ 3,3
Cours d'assises – accusé	3 158	+ 8,3
Cours d'assises – partie civile	3 968	+ 8,8
Instruction criminelle – accusé	6 145	– 1,8
Instruction criminelle – partie civile	5 095	+ 2,8
Procédures correctionnelles	276 187	+ 3,1
Tribunal correctionnel – prévenu	149 676	+ 4,6
Tribunal correctionnel – partie civile	32 069	+ 1,7
Instruction - prévenu [y compris mineur]	87 488	+ 2,1
Instruction - partie civile	6 954	– 7,1
Juges des enfants et tribunaux pour enfants	61 713	– 1,7
Procédures contraventionnelles	5 423	– 4,5
Contrôle de l'enquête de police judiciaire, application des peines, mesures alternatives aux poursuites	16 706	– 4,4
<b>Bénéficiaires</b>	<b>904 961</b>	<b>+ 2,1</b>
Sans ressources	452 928	+ 1,3
Ne disposant que des minima sociaux	80 767	+ 10,2
Disposant de ressources permettant l'aide totale	265 822	+ 1,0
Disposant de ressources ne permettant que l'aide partielle	105 444	+ 2,5

Source : SDES, répertoire de l'aide juridictionnelle

## Taux de diffusion de l'aide juridictionnelle

### ■ En matière civile et commerciale

	Nombre d'admissions à l'AJ pour 100 procédures civiles	
	2005	2006
<b>Toutes procédures civiles</b>	<b>20,4</b>	<b>20,7</b>
Cours d'appel	19,3	20,1
Tribunaux de grande instance	37,6	38,0
JAF	60,2	60,9
<i>divorces</i>	68,1	67,0
<i>après - divorce</i>	38,4	38,2
<i>autres contentieux JAF *</i>	58,4	62,1
Contentieux général	10,2	10,1
Juges de l'exécution	5,8	6,0
Juges des enfants	14,5	15,6
Tribunaux d'instance	7,9	7,5
Conseils de prud'hommes	15,9	16,8

\* dont enfant naturel et obligations alimentaires

Source : SDESD, répertoire général civil, répertoire de l'aide juridictionnelle

### ■ En matière pénale

	Nombre d'admissions à l'AJ pour 100 procédures pénales	
	2005	2006
<b>Toutes procédures pénales</b>	<b>41,4</b>	<b>43,2</b>
Instruction		
<i>Juges d'instruction</i>	53,4	55,3
<i>Juges des enfants</i>	73,0	74,5
<i>Débats contradictoires</i>	101,6	109,2
Tribunaux correctionnels	28,9	30,8
Juges et tribunaux pour enfants	85,8	81,9
Cours d'assises	64,4	72,0
Cours d'appel	18,9	19,0

Source : SDESD, cadres du parquet, répertoire de l'instruction, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, exploitation statistique du casier judiciaire national, répertoire de l'aide juridictionnelle

# L'INDEMNISATION EN MATIÈRE DE DÉTENTION PROVISOIRE

■ <b>Activité des premiers Présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires</b>	2006	Évolution 2006/05 [ % ]
Nombre de requêtes reçues	640	- 0,6
Nombre de décisions rendues	644	+ 33,1
Indemnisation	547	+ 26,9
<b>Taux d'indemnisation</b>	<b>85 %</b>	
Montants versés [en Mo €]	8,20	+ 29,7
Rejets, irrecevabilité et autres	97	+ 83,0
Nombre d'affaires en cours	615	+ 10,6

■ <b>Commission nationale de réparation des détentions provisoires</b>		
Nombre de recours	86	+ 4,9
Nombre de décisions rendues	95	+ 13,1
Réformation	60	+ 17,6
Montants versés [en Mo €]	1,81	nd
Rejets, irrecevabilité et autres	35	+ 6,1
Nombre d'affaires en cours	20	- 20,0

## LES VICTIMES D'INFRACTION

<b>L'indemnisation des victimes</b>	2006	Évolution 2006/05 [ % ]
Nombre de demandes déposées auprès des CIVI	18 761	+ 2,4
Nombre de dossiers ouverts auprès du Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions	17 424	+ 1,8
Montants accordés par les CIVI [Mo €]	207,1	- 18,0
Montants des indemnités versées par le Fonds de garantie [Mo €]	237,0	+ 0,4

<b>Les associations d'aide aux victimes</b>		
Nombre d'associations	160	
Nombre de saisines des associations	270 609	+ 1,7
<i>en matière civile</i>	84 475	+ 3,6
<i>en matière pénale</i>	186 134	+ 0,9
Nombre de victimes suivies	101 364	+ 1,1

Source : SDSSE, cadres du parquet, Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions

# L'ACCÈS AU DROIT \*

- 86 Conseils départementaux de l'accès au droit [loi du 10-07-1991 et du 18-12-1998]
- 122 Maisons de justice et du droit
- 47 Antennes de justice

Source : SADJPV

## LES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE

- 412 Associations dans le secteur pénal  
[aide aux victimes, enquêtes sociales rapides, enquêtes de personnalité,  
contrôles judiciaires socio-éducatif et médiations pénales, ...]
- 1 809 Conciliateurs de justice
- 47 749 Avocats
  - 91 Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation
  - 430 Avoués près les cours d'appel
  - 245 Greffiers de tribunal de commerce
- 3 272 Huissiers de justice
  - 115 Administrateurs judiciaires
  - 313 Mandataires liquidateurs
- 8 525 Notaires
  - 420 Commissaires - priseurs judiciaires

\* Chiffres au 31 - 12 - 2006

Source : DACS, bureau de la prospective et de l'économie des professions

### Activité des conciliateurs de justice

	2006	Évolution 2006/05 en %
Nombre de saisines	121 909	-1,0
Nombre d'affaires conciliées	68 543	-3,3
<i>Taux de conciliation</i>	56,2%	

Source : SDSSE, enquête conciliateurs

## Liste des sigles et abréviations utilisés

---

AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AJ	Aide juridictionnelle
APJ	Agent de police judiciaire
CARPA	Caisse des règlements pécuniaires des avocats
CH Com	Chambre commerciale (d'un tribunal de grande instance)
CIVI	Commission d'indemnisation des victimes d'infraction
CPH	Conseil de prud'hommes
CM	Chambres mixtes commerciales d'Alsace-Moselle
CRPC	Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
DAP	Direction de l'Administration pénitentiaire
DACG	Direction des Affaires criminelles et des grâces
DACS	Direction des Affaires civiles et du Sceau
DPJJ	Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse
IOE	Investigation et orientation éducative
JAF	Juge aux affaires familiales
JAP	Juge de l'application des peines
JE	Juge des enfants
JEX	Juge de l'exécution
JLD	Juge des libertés et de la détention
JRLC	Juridiction régionale de la libération conditionnelle
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
OMP	Officier du ministère public
OPJ	Officier de police judiciaire
PLF	Projet de loi de finances
PV	Procès-verbal
SADJPV	Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de la Politique de la Ville
SCICOM	Service central de l'Information et de la Communication
SDSED	Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation
SHON	Surface hors œuvre net
TASS	Tribunal des affaires de sécurité sociale
TC	Tribunal de commerce
TCI	Tribunal du contentieux de l'incapacité
TE	Tribunal pour enfants
TGI	Tribunal de grande instance
TGI cc	Tribunal de grande instance à compétence commerciale
TI	Tribunal d'instance
TIG	Travail d'intérêt général
TMC	Tribunal mixte de commerce
TP	Tribunal de police
TPI cc	Tribunal de première instance à compétence commerciale
TPS	Tutelle aux prestations sociales
e	Donnée estimée
nd	Donnée non déterminée
ns	Donnée non significative





# Plus d'informations sur le site du Ministère de la Justice

<http://www.justice.gouv.fr>

---

## “LES CHIFFRES-CLÉS DE LA JUSTICE”

### Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la Justice

Brochure gratuite, disponible sur le site du ministère de la Justice et au Service centrale de la communication, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01

---

## “INFOSTAT JUSTICE”

### Un thème analysé en quatre pages de tableaux et commentaires simples, accessibles à tous publics, et en prise avec l'actualité.

- |  |   |
|--|---|
| 97. Le pacte civil de solidarité : une forme d'union qui se banalise                                 | 90. Les annulations de mariage en 2004  |
| 96. Une analyse statistique du traitement judiciaire de la délinquance des mineurs                   | 89. Pacte civil de solidarité : importante progression en 2005                                  |
| 95. Les condamnations pour infraction à la sécurité routière en 2005                                 | 88. Les condamnés de 2004 en état de récidive   |
| 94. Le suivi socio-judiciaire : bilan de l'application de la loi du 17 juin 1998                     | 87. Le sort des demandes prud'homales en 2004   |
| 93. La contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants mineurs dans les jugements de divorce | 86. Une évaluation de l'activité des juridictions en 2005                                       |
| 92. Le recours des victimes aux avocats et aux associations d'aide aux victimes                      | 85. Les admissions à l'aide juridictionnelle en 2004  |
| 91. L'activité des juridictions commerciales en 2005   | 84. Médiation familiale, lieux d'exercice du droit de visite dans le secteur associatif en 2003 |
|  | 83. L'exécution des peines d'emprisonnement ferme   |
|  | 82. La responsabilité pénale des personnes morales  |
|  | 81. L'activité des MJD et des Antennes de justice en 2003                                       |
|  | 80. Une évaluation de l'activité des juridictions en 2004                                       |
|  | 79. L'activité des associations socio-judiciaires en 2003                                       |

Disponible sur le site du ministère de la Justice et à la Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation.

Le numéro : 2 € ; l'abonnement pour 10 numéros : 20 €

Adresser votre commande, accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de “Régie du ministère de la Justice”, à :  
Ministère de la Justice, Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation  
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01 - Télécopie 01 44 77 66 50

---

## “ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA JUSTICE”

### Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'évolution de l'ensemble des phénomènes juridiques et judiciaires

Disponible sur le site du ministère de la Justice

Adresser votre commande, accompagnée de votre chèque [48 €] libellé à l'ordre de :

« M. L'agent comptable de la Documentation française »

à : La Documentation française

124, rue Henri Barbusse - 93 308 Aubervilliers CEDEX - Tél. : 01 40 15 70 00 - Télécopie : 01 40 15 68 00

---